

Regards des Africains sur l'impérialisme romain en Afrique.

Dr Robert Adama SENE

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

robertadsene@gmail.com

Résumé : Cet article fait état des différentes positions des peuples nord-africains par rapport à l'occupation romaine de l'Afrique du Nord. Généralement la présence d'une puissance impérialiste divise le peuple soumis en deux parties distinctes : les protagonistes qui s'y accommodent pour améliorer leur situation initiale et les opposants qui, poussés par la fibre nationaliste, n'entendent pas céder leur patrimoine à des étrangers. Or, vu que dans l'antiquité l'Afrique du Nord n'était pas constituée d'une seule nation encore moins d'un seul État, à ces deux tendances s'ajoutait une troisième ; une partie indifférente à cette domination.

Abstract : This article reports on the different positions of the North African peoples in relation to the Roman occupation of North Africa. Generally the presence of an imperialist power divides the subjugated people into two distinct parts : the protagonists who adapt to it to improve their initial situation and the opponents who, pushed by the nationalist fiber, do not intend to cede their heritage to foreigners. However, since ancient North Africa was not made up of a single nation, let alone a single state, to these two trends was added a third; a party indifferent to this domination.

Mots-clés : Occupation – Rome – Afrique du Nord – Opposition – Acceptation – Neutralité

Keywords : Occupation – Rome – North Africa – Opposition – Acceptance – Neutrality

URL : <https://afrosciences-antiquity.com/revue-africaine-des-sciences-de-lantiquite-sunu-xalaat>

Volume Numéro 3 / Décembre 2023

Introduction

C'est généralement un sentiment d'admiration que nous éprouvons devant la grandeur de la Rome antique. Ce sentiment nous affecte davantage quand nous découvrons que la construction de cette dernière, malgré les vicissitudes de l'histoire, a traversé plusieurs siècles sans jamais s'interrompre et a atteint des proportions jusque-là inégalées. Née dans une petite localité, Rome, à force de luttes politico-militaires, passera d'un petit royaume de fermiers à une république pour enfin aboutir à un empire. Poussés par le désir irrésistible de domination et de règne sans partage, ses hommes pousseront ses frontières jusqu'en Afrique du Nord.

Après la chute de Carthage, soit le plus redoutable ennemi que Rome ait connu, les Romains prirent pied en Afrique. Pour affaiblir les possibilités de soulèvement des indigènes, ils œuvrèrent à écarter ces derniers de tout ce qui les liait à leur culture, d'où la romanisation de la contrée. Ainsi, après plusieurs siècles de domination, les Romains réussirent à transformer considérablement l'Afrique du Nord : beaucoup de villes avaient épousé l'architecture romaine, l'administration locale était calquée sur le modèle romain et la langue de choix était le latin. Adapté au contexte actuel, on aurait dit que la domination romaine avait « modernisé » l'Afrique du Nord.

Toutefois, à trop vouloir se focaliser sur les apports de l'impérialisme romain en Afrique, on risque malheureusement de commettre l'erreur de croire que cet impérialisme était toujours bien accueilli par les Nord-Africains.

Or sachant que la domination n'est pas vue de la même manière par les peuples assujettis, il nous intéresse de savoir comment cette domination romaine était perçue par les Berbères. L'avaient-ils accueillie ? L'avaient-ils rejetée ? Y étaient-ils indifférents ?

Voilà autant de questions auxquelles nous tenterons de donner des réponses en nous appuyant surtout sur les sources antiques.

1. L'acceptation de la domination romaine

Généralement l'impérialisme est très mal vu par les peuples soumis. En effet, par l'instauration d'un nouvel ordre, il en déstabilise l'organisation sociopolitique et économique et leur dessein commun. Mais à voir la profondeur avec laquelle la culture romaine s'était enracinée en Afrique du Nord, il semble bien que certains indigènes y étaient très favorables.

La loyauté envers l'envahisseur romain ne date d'ailleurs pas de l'époque impériale. Sous la République déjà, juste après la destruction de Carthage, alors que Rome se lançait à la conquête des territoires jadis soumis à son rival, certains rois africains, surtout pour des raisons politiques, lui avaient fait allégeance. Il en est ainsi, pour n'en citer que quelques, du roi numide Massinissa et des rois maures Bocchus II et Juba II.

Le premier, pour protéger son royaume constamment menacé par Carthage, s'allie aux Romains. Comme en témoigne Appien, il participe même activement au sac de la cité punique.¹ Une fois cette puissance rivale anéantie, Massinissa hérite de plusieurs territoires jadis sous tutelle carthaginoise et place la Numidie sous la protection de Rome.

Bocchus II avait, lui aussi, fini roi-client de Rome. D'abord allié de son gendre Jugurtha lors de la lutte que ce dernier avait menée contre les Romains, Bocchus, sentant décroître les forces de la ligue et soucieux de préserver le royaume des Maures de la vengeance romaine, n'eut autre solution que de livrer Jugurtha à Marius en 105 av. J.-C.² C'est pour cette raison que lui et son peuple furent considérés comme des « amis de Rome ». Par ailleurs, sa loyauté envers Rome était telle qu'une statue faite en son honneur fut exposée au Capitole.³

Mais l'exemple le plus frappant de roi africain favorable à la domination romaine

¹-Appien, *Histoire romaine*, III, 385

²-Salluste, *Guerre de Jugurtha*, 113

³ - CAMPS G., 1991, « Bocchus », *Encyclopédie berbère*, Vol. 10, Aix-en-Provence, Edisud, décembre, p. 1544-1546.

URL : <https://afrosciences-antiquity.com/revue-africaine-des-sciences-de-lantiquite-sunu-xalaat>

Volume Numéro 3 / Décembre 2023

reste Juba II. Puisqu'après le règne de Bochas II, la Maurétanie avait sombré dans des troubles allant de dissensions internes à des révoltes contre l'impérialisme romain, l'empereur Auguste n'avait pas trouvé mieux que de lui imposer Juba II comme roi. Ce choix n'était pas sans intérêt : comme ce dernier était élevé par Octavie, sœur de l'empereur, Auguste pouvait alors s'assurer de sa fidélité. Pour raffermir ses liens avec Juba II, et dans le dessein d'avoir constamment un œil sur la Maurétanie, l'empereur lui avait offert comme épouse Cléopâtre Séléne, la fille de Marc Antoine et de Cléopâtre.⁴ Par ce couple, en quelque sorte, romain - l'époux par l'éducation et l'épouse par le sang -, leur royaume servait ainsi de trait d'union entre l'Afrique et Rome. Aussi, durant tout le règne de Juba II, soit vingt-cinq ans, la Maurétanie restait-elle sous le contrôle de Rome.

Partant de ses quelques exemples de rois-clients, il apparaît clair que sous la République une bonne partie de la population nord-africaine s'était bien ouverte à l'occupation romaine. Le raffermissement des relations entre Rome et les royaumes nord africains ouvrira d'ailleurs la voie à l'implantation définitive des Romains et au phénomène de la romanisation très accentuée sous l'Empire.

Pendant l'époque impériale, l'acceptation de la domination romaine était très manifeste en Afrique. À la subdivision territoriale, qui était consécutive à la colonisation armée, avait suivi la mise en œuvre de la romanisation. Il s'agissait, pour pacifier la colonisation, d'influencer administrativement et culturellement les régions conquises. Pour ce faire, les Romains avaient non seulement mis en œuvre le transfert de la civilisation romaine en Afrique, mais aussi s'étaient efforcés à la faire aimer aux Africains. Ainsi par une méthode lente et intelligente, ils parvenaient à gagner la loyauté de bien des indigènes en les écartant de leur culture au profit de la leur.

L'une des preuves les plus tangibles de cet accueil de la romanisation demeure la compétition des cités indigènes pour l'accession au statut le plus élevé, c'est-à-dire la colonie. Rappelons ici que, dans la politique de la romanisation, les Romains avaient

⁴ MARAINI Toni, 1999, « Juba de Maurétanie et l'héritage antique », *Horizons Maghrébins-Le droit à la mémoire*, n° 39, p. 43-61

fait du développement de l'urbanisme une priorité. Après la création des provinces⁵, devait s'en suivre le transfert des institutions romaines, mais aussi la création de pôles urbains très attrayants calqués sur le modèle de la métropole. C'est ainsi que les premières colonies passaient de l'état d'établissements simples de colons à de véritables villes ; les villes africaines les plus importantes en villes romaines.

Une fois les villes romanisées, les Romains faisaient ensuite aspirer les autres cités à ce « nouveau privilège ». Puisque les cités n'avaient pas la même valeur aux yeux des Romains, ces derniers avaient trouvé plus opportun de les hiérarchiser suivant leur ordre d'importance. Ainsi on trouvait des colonies, de vraies « Rome » en miniature, des municipes, cités de second rang, et des cités pérégrines. Vu que les colonies représentaient les pôles les plus prestigieux, les indigènes se donnaient à fond pour y hisser leur cité. En guise d'illustration nous pouvons citer Leptis Magna qui, par le concours de ses habitants, d'une petite cité punique, était passée municipe en 65 ap. J.-C., avant d'être érigée en colonie sous l'empereur Trajan.⁶ Il en est de même pour Bulla Regia, anciennement appelé Hammam-Derradji, qui passera municipe avant d'être une colonie sous Hadrien.⁷

En plus de cette romanisation des villes, il y avait aussi l'adoption de la langue romaine. Bien vrai qu'il n'avait pas supplanté les langues locales, n'étant accessible qu'aux lettrés, mais le latin demeurait une langue répandue en Afrique romaine. Comme en témoigne saint Augustin, les Africains le prisait au point de s'exercer à le prononcer sans barbarisme et solécisme.⁸ Apulée, pour en avoir maîtrisé le maniement, dira qu'un homme honnête doit être habile à le parler.⁹ De même, vu le nombre important d'œuvres latines d'auteurs africains, on en déduit que le latin y était

⁵- après avoir soumis les Nord Africains, les Romains avaient réparti la contrée en quatre provinces: l'Afrique proconsulaire, la Numidie, la Maurétanie Tingitane et la Maurétanie sitifienne.

⁶- HANOUNE Roger, « LEPCIS ou LEPTIS MAGNA, Libye », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 19 juin 2021. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/lepcis-leptis-magna/>

⁷- PREVOT Françoise, 2006, *L'Afrique romaine*, 69-439, Neuilly-sur-Seine, Atlande, p. 290

⁸- saint Augustin, *Confessions*, I, 18, 28

⁹- Apulée, *Apologie*, XCIV, 6

URL : <https://afrosciences-antiquity.com/revue-africaine-des-sciences-de-lantiquite-sunu-xalaat>

incontournable dans les études.

À côté de la langue se trouvait aussi un aspect non moins évocateur de l'acceptation de la culture romaine par les Africains : il s'agit de la romanisation des noms. Selon Jean-Marie Lassère, certains Africains, en particulier les autorités, en étaient allés jusqu'à adopter les *tria nomina*¹⁰, une spécificité de la culture romaine. Il en est ainsi d'un certain *C. Julius Getulus*, ancien auxiliaire de l'armée romaine, qui devint flamme de Thullium.¹¹ C'est aussi le cas de *Ti. Claudius Helvius Secundus* de Césarée, qui avait géré en Orient une série de milices¹², et aussi de *Ti. Claudius Sestius*, une autorité très remarquable de Leptis Magna et dont les services pour le bien-être de la ville lui avaient valu les qualificatifs *amator patriae* (celui qui aime la cité) et *amator civium* (celui qui aime les citoyens).¹³

À cette adoption de noms totalement romanisés s'ajoutait une onomastique mixte, c'est-à-dire des noms où romanité et africanité se mêlaient ; onomastique qui n'est pas sans traduire l'adhésion africaine à la culture étrangère. En guise d'exemple, nous avons *Annobal Tapapius Rufus*, nom d'une célèbre autorité politique de Leptis Magna qui avait fait don à la ville d'un marché et d'un théâtre. Il y a aussi *Ithymbal Sabinus Tapapius*, nom d'un flamme du divin Auguste qui avait donné un portique à la même ville.¹⁴

Cette adhésion des Nord-Africains à la romanité se remarquait également dans la religion. Dans une lettre adressée à Maxime de Madaure, saint Augustin écrivait : « ...qu'il y a sur votre place publique deux statues, l'une de Mars, tout nu, l'autre de

¹⁰- le romain de souche portait trois noms :

- le *preanomen* : le prénom
- le *cognomen* : le surnom
- le *nomen* : le nom de famille

¹¹- LASSERE Jean-Marie, 2015, *Africa, quasi Roma : 256 av. J.-C. 711 apr. J.-C.*, Paris, CNRS, p. 251

¹²- LASSERE Jean-Marie, p. 262

¹³-Gabriel Cossette, 2012, *La romanisation de l'Afrique romaine à travers la diffusion et l'évolution de la citoyenneté romaine, de la République à Caracalla : le cas de Thugga et de Leptis Magna*, Université de Montréal, Mémoire d'études postdoctorales, p. 119

¹⁴- LASSERE Jean-Marie, p. 258

Mars armé... »¹⁵. Sachant que Maxime de Madaure était un Africain défenseur du paganisme au détriment du christianisme, on peut, de cette remarque qui lui était faite, déduire que les Africains romanisés avaient une réelle dévotion pour la religion romaine. D'ailleurs les habitants de Bulla Regia avaient fait d'Apollon leur dieu protecteur, le désignant sous le patronyme de « *deus patrius* »¹⁶, et les Maures, s'étant appropriés de la Diane romaine, l'identifiait à travers l'épithète « *Diana Augusta Maurorum* »¹⁷, c'est-à-dire l'Auguste Diane des Maures.

Ces quelques remarques, qui d'ailleurs sont loin de clore la liste, prouvent à suffisance que certains Africains sujets de Rome avaient un regard très positif sur la domination de cette puissance étrangère. Cependant il est à noter que cette acceptation était très limitée dans l'espace et dans le temps. En effet la romanisation s'observait le plus dans les villes et ce, surtout durant l'époque impériale. Or on se demande ce qu'il en était pour les campagnes et durant la période républicaine.

2. Opposition à la domination romaine

Croire que l'occupation romaine était toujours bien vue par les Nord Africains serait commettre une erreur. C'est vrai que tout au début les rapports entre Rome et certaines tribus¹⁸ étaient pacifiques, vu qu'elles avaient un ennemi commun, à savoir Carthage. Mais l'influence de Rome sur la vie politique des indigènes, l'accaparement de leurs terres et la présence oppressante de son armée ne pouvaient ne pas modifier la nature de leurs rapports. Aux yeux de beaucoup d'Africains, Rome représentait plus un danger qu'un allié bienfaiteur, d'où les nombreuses révoltes notées aussi bien sous la République que sous l'Empire.

En Numidie, la population s'était soulevée contre Rome qui désormais faisait obstacle aux ambitions politiques de certains de ses guides. De 110 à 105 av. J.-C.,

¹⁵-saint Augustin, *Correspondances*, Lettre, XVII

¹⁶-Bulletin Archéologique du Comité des travaux historiques et scientifique, 1953, p. 55

¹⁷-*Corpus Inscriptionum Latinarum* VIII 8436

¹⁸ -Rappelons que tout au début de l'implantation romaine en terre africaine, tout le royaume de Massinissa (formé désormais par les tribus Masaesytes et les Massyles) avait fait allégeance aux Romains.

URL : <https://afrosciences-antiquity.com/revue-africaine-des-sciences-de-lantiquite-sunu-xalaat>

guidés par Jugurtha, les Numides combattront de manière très coriace l'occupation romaine, faisant échouer l'offensive de très célèbres consuls et généraux romains. Calpurnius Bestia et Aemilius Scaurus, Spurius Albinus et Quintus Municius Rufus, Quintus Caecilius Metellus et ses seconds Publius Rutilius Rufus et Marcus avaient combattu sans succès cette résistance.¹⁹ Ainsi Salluste reconnaissait que: « pour la première fois, se marqua une résistance à la tyrannie de la noblesse. »²⁰

En Maurétanie, le peuple n'avait également pas manqué de s'opposer à la présence romaine. Après la bataille de Thapsus²¹, comme Arabion (44 à 41 av. J.-C), fils de Massinissa II, s'était enfui avec son armée et les Pompéiens survivants en Hispanie, César partagea son royaume entre ses deux alliés : Bochus II et le Romain Sittius. Or, profitant de la mort de César, Arabion revint d'Hispanie, tua Sittius et repoussa Bochus, affichant ainsi sa volonté de reprendre la Maurétanie aux mains des Romains.

Sous l'Empire, alors que la romanisation s'était bien installée, cette même résistance, motivée par le sentiment de nationalisme, va secouer l'Afrique proconsulaire et la Maurétanie. À cette époque, l'expansion romaine réduisait considérablement les espaces pastoraux des tribus nomades et semi-nomades du sud. C'est en réaction contre l'annexion de leurs terres que ces indigènes, guidés par Tacfarinas, un transfuge des troupes auxiliaires romaines, avaient décidé d'en finir avec la domination romaine. Là-dessus, Tacite écrit:

Cette même année, la guerre commença en Afrique contre Tacfarinas. C'était un Numide, déserteur des armées romaines, où il avait servi comme auxiliaire. Il réunit d'abord, par le vol et le butin, des bandes vagabondes, accoutumées au brigandage : bientôt il sut les discipliner, les ranger sous le drapeau, les distribuer en compagnies ; enfin, de chef d'aventuriers, il devint général des Musulans. Ce peuple puissant, qui confine aux déserts de l'Afrique, et qui alors n'avait point encore de villes, prit les armes et entraîna dans la guerre les Maures, ses voisins...²²

Kotula Tadeusz de préciser que Tacfarinas avait réuni une importante ligue berbère.

¹⁹-Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XXVII-CI

²⁰- Salluste, *Guerre de Jugurtha*, V

²¹-En 46 av. J.-C., César, pour briser la résistance à son pouvoir en Afrique, engage une bataille contre Metellus Scipion et le roi de Numidie Juba I, défenseurs du parti conservateur (les *Optimates*).

²²-Tacite, *Annales*, II, 52, traduction de Jean-Louis BURNOUF, Paris, Hachette, 1863

Aux Musulames et Gétules, il avait rallié les Maures et les Garamantes du Fezzan. Ainsi son insurrection englobait le territoire allant de la région de Hodna en Maurétanie à Ammaedara dans la Proconsulaire.²³

En Maurétanie, la présence romaine n'était pas non plus vue d'un bon œil par tout le peuple. N'en pouvant plus de supporter ses excès, les Maures y opposeront une résistance très farouche. Faraxen, dont le nom serait dérivé de Fraoucen, nom d'une tribu de la Grande Kabylie, en était l'instigateur. Parti de la Kabylie, ce mouvement avait fini par embraser toute la Maurétanie césarienne et la Numidie. C'est d'ailleurs en raison de son ampleur et de ses dégâts que Faraxen était désigné par les Romains comme un *Famosissimus dux* (un très fameux chef).²⁴ En effet, il avait certainement combattu plusieurs fois les Romains et chaque fois échappé à leur tactique, car, comme le souligne Antoine Héron de Villefosse, on ne devient pas *famosissimus dux* sans avoir fait ses preuves, sans avoir longtemps guerroyé.²⁵

Mais, même si ces soulèvements, d'ordre plus ou moins politique et économique, avaient le plus révélé le refus de la domination romaine, il convient aussi de ne pas oublier ceux liés à la religion. Si nous considérons que le Christianisme était favorisé par la présence romaine, toute opposition à son implantation en Afrique entre dans le sillage de la lutte contre l'impérialisme romain.

Au IV^e siècle de notre ère, ce sera le tour des Circoncellions, associés au donatisme, d'exprimer le rejet de la romanisation par la lutte au sein du christianisme. Le terme «circoncellions» désignait des ouvriers saisonniers ou journaliers qui se louaient pour la moisson. Écrasés par la pauvreté, les difficiles conditions de travail et les charges insupportables de l'État, ils s'allient au donatisme et, vers 340 ap. J.-C., entrent en rébellion contre l'autorité romaine. Rappelons au passage que le donatisme était un schisme qui avait divisé l'Église en Afrique. Donat, un évêque nord-africain,

²³ - Tadeusz Kotula et M. Michalak, 1976, « Les Africains et la domination de Rome », Dialogue d'histoire ancienne, vol. 2, p. 344

²⁴ - DE VILLEFOSSE Antoine Héron, 1995, « Inscription trouvée à Lamoricière par M. le commandant Demaeght, séance du 6 décembre 1895, Appendice », *Compte rendu des séances de l'Académie des inscriptions et Belles-lettres*, p. 645

²⁵ - *Corpus Inscriptionum Latinarum* de Lambèse VIII 2615

URL : <https://afrosciences-antiquity.com/revue-africaine-des-sciences-de-lantiquite-sunu-xalaat>

soutenant que la validité des sacrements chrétiens dépendait de la sainteté de ses ministres, entre en divergence avec l'Église. Les circonstances aidant, le donatisme est vite rallié par la masse ouvrière, reléguée au second plan et en quête de justice sociale. Ainsi l'alliance circoncillion/donatisme devient un mouvement de protestation en quête d'identité sociale, culturelle, mais aussi politique et économique. Pour preuve, Firmus, qui en était le chef, était désormais désigné par le terme *rex Maurorum*²⁶, c'est-à-dire le roi des Maures. Il s'agissait donc d'un mouvement qui, au fond, cherchait à déstabiliser le pouvoir romain. D'ailleurs, décrivant ses forfaits, Optat écrit :

Aucun créancier ne pouvait alors exiger le paiement de ce qui lui était dû [...] Chacun se hâtait de renoncer aux dettes même les plus importantes [...] Les routes non plus n'étaient pas sûres : des maîtres, jetés à bas de leur voiture, coururent comme des esclaves devant leurs propres valets assis à la place des maîtres [...] La situation était renversée entre maîtres et esclaves.²⁷

Inquiet des proportions que prenait le mouvement et pour en critiquer les excès et l'aspect antichrétien, saint Augustin dira :

Vos clercs et vos circoncillions exercent contre nous des persécutions d'un nouveau genre et d'une cruauté inouïe. S'ils rendaient le mal pour le mal, ce serait déjà violer la loi du Christ, mais après avoir considéré tous nos actes et les vôtres, il se trouve que nous souffrons ce qui est écrit dans un psaume : "Ils me rendaient le mal pour le bien", et dans un autre "J'étais pacifique avec ceux qui haïssaient la paix ; quand je leur parlais, ils m'attaquaient sans raison."²⁸

Au demeurant, il convient de retenir que les Nord-Africains n'étaient pas aussi dociles à la domination romaine que la romanisation des villes le laisse croire. Privés des meilleures terres, de la liberté de s'administrer eux-mêmes et de maintenir leur orthodoxie culturelle, certains n'avaient d'autre solution que de prendre les armes pour se défaire de ce joug. Aux yeux de ces Africains, contrairement à ceux qui s'étaient laissés romanisés, la présence romaine n'était donc rien d'autre qu'un mal auquel il ne fallait jamais se soumettre. Mais sachant que la colonisation divise très souvent le peuple soumis en trois groupes, on peut se demander s'il existait des Nord-

²⁶ - Tadeusz Kotula et Michalak, M., p. 349

²⁷ - Optat de Milev, *Contre le donatiste Parmenianus*, III, 4

²⁸ - saint Augustin, *Correspondances*, Lettre LXXXVIII

Africains indifférents à cette domination romaine.

3. Indifférence à la domination romaine

Nous avons vu plus haut que c'est le sentiment du nationalisme et surtout le désir de sauvegarder leur patrimoine socioculturel et économique qui motivaient les indigènes à s'opposer à la domination romaine. Or, convenons-en, l'Afrique du Nord n'était pas constituée d'un seul royaume, encore moins d'une seule nation. Il y avait plusieurs royaumes indépendants les uns des autres et chacun d'eux comptait diverses tribus, parfois même opposées entre elles. Il n'y existait donc pas un commun vouloir autour duquel tribus et royaumes étaient unis, comme il en est des nations de nos jours.

Cette divergence ne pouvant donc pas favoriser l'affermissement du nationalisme, un royaume opposé à son voisin n'avait pas intérêt à défendre ce dernier s'il venait à tomber sous domination d'une puissance étrangère. De même, un peuple écrasé par les excès de l'État ne pouvait non plus soutenir ce dernier en cas d'invasion. Dans ces cas de figures, c'est souvent l'indifférence qui caractérise les rapports entre les royaumes et entre l'État et le peuple. Gaston Boissier dira d'ailleurs que c'est cette désunion du peuple qui permit à Rome de vaincre les tribus les unes après les autres ; les unes avec l'aide des autres.²⁹

En Afrique du Nord, beaucoup d'indigènes, notamment les habitants des zones enclavées, étaient indifférents à la présence romaine. Vu que cette dernière était plus accentuée dans les villes et les régions fertiles, nomades et populations éloignées pouvaient n'y voir aucun inconvénient. Il convient également de noter que ce phénomène de neutralité dépendait de l'époque. En effet, elle était plus remarquable au début des conquêtes qu'à la période de la romanisation.

L'indifférence à la présence romaine remonte aux débuts de la conquête. Pendant la troisième guerre punique, certaines cités africaines, jadis sous contrôle carthaginois, avaient refusé de prêter main forte à cette dernière. Cela leur valut, après la chute de la cité punique, une autonomie vis-à-vis de Rome. D'après Michel Kaplan,

²⁹ -BOISSIER Gaston (1895), *Afrique romaine : Promenades archéologiques en Algérie et en Tunisie*, Paris, Hachette, p. 126.

Utique, Hadrumète, Leptis Minor, Thapsus, Acholla, Usula et Theudalis, pour avoir refusé leur soutien à Carthage, étaient exemptes de toutes redevances envers Rome.³⁰ Dès lors, la présence romaine ne constituant pas un danger à leurs yeux, elles n'avaient aucun intérêt à s'y opposer.

Lors de la conquête des régions africaines, puisque les tribus et les royaumes berbères n'étaient pas toujours unis les uns les autres, la présence romaine dans un royaume pouvait laisser indifférents les autres. Sur ce sujet, Salluste écrit:

Au temps de la guerre de Jugurtha, la plupart des villes puniques étaient administrées au nom du peuple romain, par des magistrats romains. Une grande partie du pays des Gétules et la Numidie jusqu'au fleuve Muluccha étaient sous la domination de Jugurtha. Les Maures obéissaient au roi Bocchus qui ne connaissait les Romains que de nom et qui ne nous était connu ni comme ennemi ni comme allié.³¹

De même, pendant la période impériale, en dépit de la large diffusion de la romanisation, certains Berbères, fussent-ils peu nombreux, n'attachaient aucun intérêt à la présence romaine. Retranchés dans des zones hors contrôle, ces indigènes maintenaient une réelle indépendance ; d'où leur désignation de *gentes* (autres peuples) par les Romains.³² Mais au-delà du fait de désigner un groupe social particulier dans une localité donnée, il convient de noter que ce terme avait aussi une certaine connotation péjorative. *Gentes* signifiait en quelque sorte, en rapport avec la romanisation, les « non civilisés », autrement dit des peuples qui ne se sont pas intéressés aux Romains.

C'est conscients de leur position de neutralité que les Romains avaient trouvé plus judicieux de leur envoyer des *procuratores Augusti ad curam gentium* (procurateur d'Auguste pour le soin des peuples), des sortes d'ambassadeurs dont la mission consistait non à imposer leur l'autorité romaine, mais plutôt à œuvrer pour le maintien de la paix entre eux et les peuples romanisés. D'ailleurs Gaston Boissier précise que ces *procuratores* étaient fonctionnaires et diplomates choisis avec un soin

³⁰- KAPLAN Michel, 1995, *Le monde romain*, Rome, Bréal, p. 244

³¹-Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XIX, Trad. par G. Walter, Paris : La Pléiade, 1968.

³²-BOISSIER Gaston, p. 37

tel qu'ils ne devaient jamais compromettre la tâche qui leur était confiée.³³

Au demeurant il est à retenir que l'impérialisme romain en Afrique du Nord n'avait pas intéressé tous les Nord-Africains de l'époque. Si une bonne partie des indigènes y trouvait un atout ou un inconvénient, une autre n'y accordait aucun intérêt. Tout cela traduit suffisamment les diversités sociopolitiques qui caractérisaient les peuples établis dans cette partie de l'Afrique.

Conclusion

En définitive, il sied de retenir que les Nord-Africains n'avaient pas accueilli l'occupation romaine de la même manière. Considérée parfois comme porteuse de bienfaits, cette domination était très admise par les populations des grandes villes. Quoi de plus normal ? À considérer l'attachement des citadins au luxe et confort, l'impérialisme romain ne pouvait manquer de succès dans ce milieu, encore faut-il noter que l'élite locale voyait en la romanisation la caractéristique même des hommes civilisés.

Cependant la grande majorité des Africains, soucieuse de protéger son patrimoine politique et économique et de sauvegarder son identité culturelle, ne pouvait se plier à cet impérialisme. Mus généralement par la fibre nationaliste, beaucoup d'indigènes s'efforçaient d'ailleurs à en déstabiliser les fondements. Contestations, pillage des possessions romaines et luttes armées contre l'envahisseur restent ainsi la preuve tangible du rejet de la domination romaine en Afrique.

Il convient aussi, sur la question des positions des Africains sur cette occupation, de remarquer qu'il existait une partie neutre, quoique très peu représentée. Établis dans des zones inaccessibles, donc de peu d'intérêt aussi bien pour les Romains que pour les vieux royaumes locaux, beaucoup de nomades et de populations de zones reculées étaient indifférents à cette hégémonie.

À l'issue de cette étude, il apparaît clair que les différentes positions des

³³ -BOISSIER Gaston, p. 137

indigènes sur l'occupation romaine dépendaient des intérêts qu'ils avaient à y gagner ou à défendre. Ainsi, à voir l'écart entre les assimilés, les opposants et les neutres, on peut en déduire que la diversité sociale et territoriale est l'un des principaux facteurs qui ont facilité l'implantation romaine en Afrique.

Références bibliographiques

- **Sources anciennes**

Appien, *Histoire romaine*, Traduction de Jean-Isaac COMBES-DOUNOUS, Paris, Belles Lettres, 1808.

Apulée, *Apologie*, Traduction de M.V. Bétoland, Paris, Panckoucke, 1836.

Bulletin Archéologique du Comité des travaux historiques et scientifique, 1953.

Corpus Inscriptionum Latinarum de Lambèse, VIII, 2615.

Corpus Inscriptionum Latinarum, VIII, 8436.

Optat de Milev, *Contre le donatiste Parmenianus*, III, 4.

Saint Augustin, *Confessions*, Traduction de M. Moreau, texte établi par M. POUJOULAT et de l'abbé RAULX, Bar-le-Duc, 1864.

Saint Augustin, *Correspondances*, Traduction de M. POUJOULAT et de l'abbé RAULX, Bar-le-Duc, 1864.

Salluste, *Guerre de Jugurtha*, Traduction de par G. Walter, Paris : La Pléiade, 1968.

- **Sources modernes**

DE VILLEFOSSE Antoine Héron, 1995, « Inscription trouvée à Lamoricière par M. le commandant Demaeght », *Compte rendu des séances de l'Académie des inscriptions et Belles-lettres*, Appendice séance du 6 décembre.

BOISSIER Gaston, 1895, *Afrique romaine : Promenades archéologiques en Algérie et en Tunisie*, Paris, Hachette.

PRÉVOT Françoise, 2006, *L'Afrique romaine*, 69-439, Neuilly-sur-Seine, Atlande.

CAMPS G., 1991, « Bocchus », *Encyclopédie berbère*, Vol. 10, Aix-en-Provence, Edisud, décembre.

URL : <https://afrosocietes-antiquity.com/revue-africaine-des-sciences-de-lantiquite-sunu-xalaat>

Volume Numéro 3 / Décembre 2023

COSSETTE Gabriel, 2012, *La romanisation de l'Afrique romaine à travers la diffusion et l'évolution de la citoyenneté romaine, de la République à Caracalla: le cas de Thugga et de Leptis Magna*, Université de Montréal, Mémoire d'études postdoctorales.

LASSERE Jean-Marie, 2015, *Africa, quasi Roma: 256 av. J.-C. 711 Apr. J.-C.*, Paris, CNRS.

TADEUSZ Kotula et MICHALAK M., 1976, « Les Africains et la domination de Rome », *Dialogue d'histoire ancienne*, vol. 2.

KAPLAN Michel, 1995, *Le monde romain*, Rome, Bréal.

MARAINI Toni, 1999 « Juba de Maurétanie et l'héritage antique », *Horizons Maghrébins-Le droit à la mémoire*, n° 39.